

COMPTE-RENDU

C.D.G.M.42-3

Samedi 26 avril 25 - Veauche.

Présents : Joël B. (Grammond) – Yannick C. (Le Coteau) – Bruno C. (Veauche) – Robert P. (A.G.S.E. et C.D.42) - Patrick G. (Resp. Multisports Montaud et C.D.42) – Elisabeth B. (La Talaudière).

Excusés : Jacques B. (Roanne), Dominique B. (Resp. Juges Pupilles), Nicolas R. (La Talaudière).

Absent : Edouard S. (Resp. Juges)

Ouverture de la séance débute à 14 h.55

1. Accueil et informations diverses :

Bruno souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

Robert présente ses excuses pour ses absences lors des compétitions départementales. Les problèmes de santé importants de son épouse ne lui laissent pas la possibilité de se libérer. Tous les membres de la C.D.G.M. comprennent bien la situation et compatissent très sincèrement. Nous souhaitons le meilleur rétablissement à madame Pays.

2. Les compétitions passées :

- 1^{er} tour des Coupes Nationales Interclubs le 29 mars à Veauche : deux clubs représentaient la Loire, Veauche et Le Coteau. Cette compétition s'est bien passée et reste appréciée par les participants.

Cependant, on peut déplorer l'absence de quelques associations importantes de la région.

- Finales départementales les 05 et 06 avril au Coteau : la salle est toujours agréable et adaptée. Le déroulement des différents concours (Adultes-Pupilles-Jeunes Poussins) s'est effectué sans difficulté dans une ambiance chaleureuse. La Jeanne d'Arc du Coteau reste heureuse d'accueillir ces manifestations. Le palmarès et le bilan général ont été envoyés avec un léger retard par Yannick, qui doit faire parvenir très prochainement le classement des différentes catégories sur l'ensemble de la saison.

- Un problème de comportement de l'entraîneur de l'A.G.S.E. (Mustapha) à l'encontre de certains juges est évoqué. Trop de contestations et une façon d'aborder les personnes parfois un peu limite. Les membres de la C.D.G.M. comptent vraiment sur lui pour travailler sur son mode d'entrée en relation, d'autant que les juges restent toujours prêts à expliquer les notes.

- Lors des compétitions Pupilles, la double responsabilité de juges au mini-trampoline + arçons/anneaux freine les rotations. Il serait plus judicieux de juger l'équipe au mini-trampoline, puis de juger les minimes sur l'agrès supplémentaire, puis de calculer la note du mini-trampoline pendant l'échauffement de l'équipe de la rotation suivante. Ce sera testé la saison prochaine par Dominique et Yannick.

- Concours Pupilles à Grammond : Joël évoque l'erreur dans le palmarès dû à l'oubli d'appliquer l'alternance arçons/anneaux pour cette catégorie. Heureusement, après rectification, les classements individuels et équipes ne sont pas modifiés. Mais il faudra faire preuve de plus de vigilance à l'avenir ...

- Championnat de Territoire du Lyonnais Individuels le 12 avril à Veauche : Compétition passionnante, avec de jolies réalisations. Seuls les clubs de La Talaudière et de Veauche étaient représentés. De jolis podiums pour les ligériens avec plusieurs titres de champions du Lyonnais. L'intérêt particulier de cette compétition est d'apporter aux gymnastes Adultes la possibilité d'aborder les enchaînements libres de façon progressive (Catégorie 2 ou 1).

3. Point financier :

La situation est tout-à-fait saine. A ce jour, pour la saison 2024-25, les recettes s'élèvent à 997 euros et les dépenses à 276,25 euros. Yannick doit faire passer une facture de cartouches d'imprimante à Robert. Pour le moment, la C.D.G.M. dispose de 3015,78 euros sur le compte courant et de 5098,96 sur le livret.

Les différentes associations n'ont pas pu procéder au remboursement à la C.D.G.M. des programmes fédéraux, car elles n'ont pas eu connaissance du prix définitif. Robert se renseigne sur ce point et diffusera aux différents clubs, qui devront verser les sommes dûes directement à Emmanuel Barroux.

4. Point règlement :

- Pupilles – Barre fixe – 3^{ème} degré : Des juges ont des doutes sur le texte accompagnant l'engagé des jambes écartées. Appui des jambes ou des pieds : Pénalité de 0,5, et pose des pieds : pénalité de 2,0 points. Comment caractériser objectivement l'un et l'autre ?

La discussion s'anime et une relative incertitude subsiste en l'absence d'Edouard. Pour le moment, la C.D.G.M. retient la proposition de Joël : Si les pieds se posent sur la barre sans qu'il y ait d'engagé des jambes, la pénalité de 2 points sera automatiquement appliquée. Si les pieds ou les jambes se posent sur la barre après que les jambes soient engagées, la pénalité de 0,5 point sera appliquée. Reste à savoir si c'est ce que les juges appliqueront lors du championnat national en équipes de Nantes en juin prochain ... Bruno propose de recueillir la position de Thierry Jas ou Ben sur la question.

- Joël propose ensuite de réfléchir sur l'alternance actuelle arçons/anneaux pour les seuls minimes. Il pense que cela peut être source d'erreur au niveau du secrétariat. Faut-il conserver le modèle actuel ? Est-il envisageable de faire concourir tous les Pupilles sur les 6 agrès plus mini-trampoline ? Faut-il passer sur une alternance par saison arçons/anneaux pour tous ?

L'intérêt de faire concourir les minimes sur les 6 agrès est d'anticiper leur passage en catégorie Adultes. C'est donc à conserver. Mais par ailleurs, la difficulté d'avoir un nombre suffisant de juges empêche d'étendre cette disposition à l'ensemble des Pupilles. Il est donc décidé de conserver le fonctionnement actuel.

5. Les compétitions à venir :

- Championnat National Individuels aux Herbiers les 17 et 18 mai : Des gymnastes ligériens seront présents : 9 de La Talaudière, 5 de Veauche, 3 de l'A.G.St-Etienne, 2 de Grammond.
- Championnat de Territoire du Lyonnais Equipes à Mornant le 24 mai : Nous n'avons toujours pas le déroulé de cette journée. Des difficultés de constitution des différents jurys seraient rencontrées. Il faut absolument que les clubs participants battent le rappel de tous leurs juges pour que cette compétition soit une réussite.

A ce jour, les engagements sont les suivants :

- La Talaudière : 1 équipe Jeunes Poussins F.1 – Pupilles F.1 et Adultes F.1.
- A.G.St-Etienne : 1 équipe Pupilles F.3.
- Grammond : 1 équipe Pupilles F.3 et Adultes F.3.
- Le Coteau : 1 équipe Jeunes Poussins F.3.
- Veauche : 1 équipe Jeunes Poussins F.1 – Pupilles F.2 et Adultes F.2.
- Championnat National Equipes à Nantes les 14 et 15 juin :
 - Le Coteau : 1 équipe Pupilles F.2.
 - A.G.St-Etienne : 1 équipe Pupilles F.3.
 - La Talaudière : 1 équipe Pupilles F.2 et Adultes F.1.
 - Veauche : 1 équipe Adultes F.3.

6. Point juges :

En l'absence d'Edouard, nous disposons de peu d'informations.

Le bilan de la préformation en interne des clubs pour les juges débutants est positif. Les associations semblent avoir joué le jeu.

5 juges de Veauche sont engagés dans la formation de juge fédéral qui doit s'étaler sur deux ans. Les premiers retours sont positifs.

La formation au jugement de la production fédérale (Catégorie Adultes) proposée par La Talaudière le 25 avril s'est très bien passée. Petite déception toutefois, seuls des juges de Grammond et la Talaudière ont participé. C'est dommage. Bruno réagit en présentant toutes ses excuses. Il a oublié de relayer l'information au sein de l'A.G.S.Veauche.

7. Page G.A.M. Du site F.S.C.F – C.D.42 :

Tout est à jour (calendrier – règlements - comptes rendus de réunions – résultats) grâce à Apo. Il est précieux que cette page G.A.M. vive et offre les renseignements et les informations dont les associations ont besoin. Il est recommandé de la consulter régulièrement.

8. Questions diverses :

- ✓ Calendrier de la saison 25-26. Nous étudions la version 1 proposée par Robert. Quelques dates sont modifiées, et les compétitions départementales sont attribuées. Nous finalisons donc une version 2 de ce calendrier provisoire (en annexe), sachant que nous ignorons encore le positionnement des championnats de Territoire du Lyonnais, National Individuels et Finales des C.N.I. de la saison prochaine. Il y aura donc forcément des versions ultérieures ...
- ✓ La journée départementale de perfectionnement Pupilles est reconduite la saison prochaine. La règle de devoir faire accompagner les gymnastes par un entraîneur est maintenue. Toutefois, Bruno propose d'accueillir des gymnastes isolés (non accompagné d'un cadre) à raison de 2 ou 3 par club maximum. On peut aussi imaginer que les clubs ayant un entraîneur salarié participent également ce jour-là, l'idée étant toujours de créer du lien entre gymnastes et de mutualiser les compétences d'entraînement. En revanche, l'ouverture de cette journée aux gymnastes des autres départements du territoire ne donne aucun résultat.
- ✓ Yannick demande s'il n'y aurait pas de possibilité de formation "locale" d'entraîneurs. En effet, il est quasiment impossible de demander à des bénévoles ayant un emploi par ailleurs de consacrer une semaine de leurs congés à la formation A.F.1. Des compétences sont repérées au sein des clubs ligériens, et on peut imaginer un "cursus" d'1/2 journée départementale de formation par exemple, sur des thèmes, des points ou des éléments précis ... Le ou les animateurs de ces sessions (1 ou 2 maxi /saison) resteraient bénévoles mais pourraient néanmoins être récompensés ou remerciés par un chèque cadeau. Le C.D.42 est-il en mesure de proposer cela ? A suivre ...
- ✓ Dotation de matériel de la C.D.G.M. : Yannick remet ce jour le kakemono à Elisabeth, et Bruno apportera la nappe à La Talaudière lors de la première réunion de la C.D.G.M. de la prochaine saison. Le pc et l'imprimante sont déposés à Veauche pour actualisation du logiciel par Apo et le vidéoprojecteur sera remis à Edouard par Bruno à la première occasion.
- ✓ Patrick rappelle l'organisation de la Journée Champêtre le 28 juin au Coteau. Cette journée conviviale portée par le C.D.42 de la F.S.C.F. est l'occasion de réunir les licenciés de toutes les activités et sections pour un moment de partage. Au programme, course d'orientation, G.R., sport-santé, tennis de table, basket ball, pique-nique géant, ... De 250 à 300 ou 400 participants sont attendus. Des messages de relance seront envoyés à tous les clubs.
- ✓ L'Etendard de La Talaudière va signer deux contrats d'apprentissage (B.P.J.E.P.S. et D.P.) pour ses sections de gymnastique masculine et féminine.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 h.15.

Merci à Veauche pour le verre de l'amitié et les gâteaux.

Le secrétaire de séance : *Bruno*.